

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

AQUA-NET PASA-CLOR 200 [CHZ]

Version 2.0

Date d'impression 13.08.2020

Date de révision 13.06.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : AQUA-NET PASA-CLOR 200 [CHZ]

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : A ce jour, nous n'avons pas d'informations relatives aux usages identifiés. Ces informations seront ajoutées à cette fiche de données de sécurité dès qu'elles seront disponibles.

Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Brenntag Schweizerhall AG
Elsässerstrasse 231
CH 4002 Basel

Téléphone : +41 (0)58 344 80 00

Téléfax : +41 (0)58 344 82 08

Adresse e-mail : doku@brenntag.ch

Personne responsable/émettrice : Abteilung Produktsicherheit

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Centre Suisse d'Information Toxicologique
CH-8032 ZÜRICH
Tel.: +41 (0) 44 251 51 51
Numéro de cas d'urgence national: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008			
Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger

AQUA-NET PASA-CLOR 200 [CHZ]

Matières solides comburantes	Catégorie 2	---	H272
Toxicité aiguë	Catégorie 4	---	H302
Irritation oculaire	Catégorie 2	---	H319
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Catégorie 3	---	H335
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 1	---	H410

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Effets néfastes les plus importants

- Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.
- Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9/10 pour les informations physicochimiques.
- Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage**Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008**

Symboles de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Généralités : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

Prévention : P220 Tenir/stocker à l'écart des

AQUA-NET PASA-CLOR 200 [CHZ]

	P210	vêtements/matières combustibles. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Intervention	: P330 P310	Rincer la bouche. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
Stockage	: P403 + P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Elimination	: P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux

Etiquetage supplémentaire:

EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- symclosène

2.3. Autres dangers

Voir section 12.5 pour les résultats de l'évaluation PBT et vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	
		Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger
symclosène			
No.-Index : 613-031-00-5	<= 100	Ox. Sol.2	H272
No.-CAS : 87-90-1		Acute Tox.4	H302
No.-CE : 201-782-8		Eye Irrit.2	H319
		STOT SE3	H335
		Aquatic Acute1	H400
	Aquatic Chronic1	H410	

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

AQUA-NET PASA-CLOR 200 [CHZ]**4.1. Description des premiers secours**

- Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. Consulter un médecin en cas d'indisposition. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin en cas d'indisposition.
- En cas de contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Si possible, consulter les urgences ophtalmiques.
- En cas d'ingestion : Rincer la bouche, recracher le liquide. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.
- Effets : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés : Le produit lui-même ne brûle pas. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La substance en elle-même ne brûle pas, mais en contact avec des substances combustibles elle augmente le risque d'incendie et peut attiser un feu existant de manière substantielle. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Les substances suivantes peuvent être dispersées en cas de feu environnant: Acide chlorhydrique,

AQUA-NET PASA-CLOR 200 [CHZ]

Oxydes d'azote (NOx)

5.3. Conseils aux pompiers

- Équipement de protection : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire spécial pour les pompiers autonome. Porter un équipement de protection individuel.
- Conseils supplémentaires : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
- Information supplémentaire : Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

- Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.
Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.
Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Utiliser un équipement de protection individuelle. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.
- Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

AQUA-NET PASA-CLOR 200 [CHZ]**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Favorise l'inflammation des matières combustibles. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Comburant

Classe de feu : oxydants forts

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Conserver à l'écart de la chaleur.

Précautions pour le stockage en commun : Tenir à l'écart des matières combustibles. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage (Allemagne) : 5.1B Agents comburants

Température de stockage : 15 - 25 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Autres valeurs limites d'exposition professionnelle**

Information (supplémentaire) : Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Composant:**Autres valeurs limites d'exposition professionnelle**

Switzerland. SUVA, POUSSIÈRE, Poussière alvéolaire:
3 mg/m³

Switzerland. SUVA, POUSSIÈRE, Poussière inhalable:
10 mg/m³

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

AQUA-NET PASA-CLOR 200 [CHZ]

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Équipement de protection individuelle*Protection respiratoire*

Conseils : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Type de Filtre recommandé:
Filtre à particules:P3
En cas d' exposition intense ou durable utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains

Conseils : La matière des gants doit être imperméable et résistante envers le produit / la préparation
Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps

Conseils : Porter un équipement de protection individuel.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme : solide
Couleur : blanc cassé
Odeur : donnée non disponible
Seuil olfactif : donnée non disponible
pH : donnée non disponible
Point de congélation : donnée non disponible

AQUA-NET PASA-CLOR 200 [CHZ]

Point d'ébullition	:	donnée non disponible
Point d'éclair	:	> 250 °C
Taux d'évaporation	:	donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	:	donnée non disponible
Pression de vapeur	:	donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	donnée non disponible
Densité	:	0,9 g/cm ³ (20 °C)
Hydrosolubilité	:	env. 12 g/l (20 °C)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	donnée non disponible
Décomposition thermique	:	donnée non disponible
Viscosité, dynamique	:	donnée non disponible
Explosibilité	:	donnée non disponible
Propriétés comburantes	:	donnée non disponible

9.2. Autres informations

Pas de données supplémentaires disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Conseils : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Conseils : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Favorise l'inflammation des matières combustibles.

10.4. Conditions à éviter

AQUA-NET PASA-CLOR 200 [CHZ]

Conditions à éviter : Eviter les températures élevées. Chaleur, flammes et étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Tenir à l'écart des matières combustibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Acide chlorhydrique, Chlore

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Données pour le produit****Toxicité aiguë****Oral(e)**

donnée non disponible

Inhalation

donnée non disponible

Dermale

donnée non disponible

Irritation**Peau**

donnée non disponible

Yeux

donnée non disponible

Sensibilisation

donnée non disponible

Effets CMR**Propriétés CMR**

Cancérogénicité : donnée non disponible

Mutagénicité : donnée non disponible

AQUA-NET PASA-CLOR 200 [CHZ]

Toxicité pour la reproduction : donnée non disponible

Toxicité pour un organe cible spécifique**Exposition unique**

donnée non disponible

Exposition répétée

donnée non disponible

Autres propriétés toxiques**Toxicité à dose répétée**

donnée non disponible

Danger par aspiration

donnée non disponible

Composant: **synclosène** **No.-CAS 87-90-1**

Toxicité aiguë**Oral(e)**

DL50 : 787 - 868 mg/kg (Rat, mâle et femelle) (EPA OPP 81-1)

Inhalation

CL50 : > 50 mg/l (Rat; 1 h)

Dermale

DL50 : > 2000 mg/kg (Lapin, mâle et femelle) (EPA OPP 81-2)

Irritation**Peau**

Résultat : Irritation légère de la peau (Lapin)

Yeux

Résultat : Provoque une sévère irritation des yeux. (Lapin)

AQUA-NET PASA-CLOR 200 [CHZ]**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Composant:	symclosène	No.-CAS 87-90-1
-------------------	-------------------	------------------------

Toxicité aiguë**Poisson**

CL50	:	0,24 mg/l (Salmo gairdneri; 96 h) (Essai en statique; EPA 40 CFR 797.1400)
CL50	:	0,23 mg/l (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin); 96 h) (Essai en statique)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50	:	0,17 mg/l (Daphnia magna; 48 h) (Essai en statique; ASTM)
------	---	---

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant:	symclosène	No.-CAS 87-90-1
-------------------	-------------------	------------------------

Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

Résultat	:	2 % (Durée d'exposition: 28 jr)(OCDE ligne directrice 301D)Difficilement biodégradable.
----------	---	---

12.3. Potentiel de bioaccumulation**12.4. Mobilité dans le sol****12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB****12.6. Autres effets néfastes****Données pour le produit****Information écologique supplémentaire**

Résultat	:	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.
----------	---	--

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

AQUA-NET PASA-CLOR 200 [CHZ]

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit	:	L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets.
Emballages contaminés	:	Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.
Numéro européen d'élimination des déchets	:	Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

2468

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR	:	ACIDE TRICHLORO-ISOCYANURIQUE SEC
RID	:	ACIDE TRICHLORO-ISOCYANURIQUE SEC
IMDG	:	TRICHLOROISOCYANURIC ACID, DRY

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Classe	:	5.1
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger; Code de restriction en tunnels)	:	5.1; O2; 50; (E)
RID-Classe	:	5.1
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger)	:	5.1; O2; 50
IMDG-Classe	:	5.1
(Étiquettes; No EMS)	:	5.1; F-A, S-Q

14.4. Groupe d'emballage

ADR	:	II
RID	:	II
IMDG	:	II

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement selon l'ADR	:	oui
Dangereux pour l'environnement selon RID	:	oui

AQUA-NET PASA-CLOR 200 [CHZ]

Polluant marin selon le code IMDG : oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

IMDG : Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Données pour le produit**

Autres réglementations : Restrictions professionnelles : Selon la directive 92/85/CEE concernant la sécurité et la santé des employées enceintes au travail et la directive 94/33/CE sur la protection des jeunes au travail

CPID : 274229-68

CHZB/CHZN : CHZB1447

Seuils quantitatifs OPAM : 2.000 kg (déterminé par RS814.012 Ann. 1 ch. 4)

Composant: symclosène No.-CAS 87-90-1

EU. REACH, Annexe XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux. : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

EU. Réglementation No 1451/2007 [Biocides], annexe I, JO L325) : Numéro CE : , 201-782-8; Listé

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

donnée non disponible

AQUA-NET PASA-CLOR 200 [CHZ]**RUBRIQUE 16: Autres informations****Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.**

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Abréviations et acronymes

FBC	facteur de bioconcentration
DBO	demande biochimique en oxygène
CAS	Chemical Abstracts Service
CLP	classification, étiquetage et emballage
CMR	cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DCO	demande chimique en oxygène
DNEL	dose dérivée sans effet
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	liste européenne des substances chimiques notifiées
SGH	système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
CL50	concentration létale médiane
LOAEC	concentration minimale avec effet nocif observé
LOAEL	dose minimale avec effet nocif observé
LOEL	dose minimale avec effet observé
NLP	ne figure plus sur la liste des polymères
NOAEC	concentration sans effet nocif observé
NOAEL	dose sans effet nocif observé
NOEC	concentration sans effet observé
NOEL	dose sans effet observé
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
LEP	limite d'exposition professionnelle
PBT	persistant, bioaccumulable et toxique
N° REACH Autor.	REACH - Numéro d'autorisation
N° REACH ConsDemAutor.	REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation
PNEC	concentration prédite sans effet
STOT	toxicité spécifique pour certains organes cibles
SVHC	substance extrêmement préoccupante

Information supplémentaire

AQUA-NET PASA-CLOR 200 [CHZ]

- Les principales références bibliographiques et sources de données : Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.
- Méthodes usitées pour la classification : La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de la combinaison de méthodes de calcul et si possible de données de test.
- Informations de formation : Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation sûre des produits basé sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation de produits dangereux doivent être également respectées.
- Autres informations :
Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.
Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.
Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.